

CHAPITRE 3

LES CHAMPIONNATS FSBB

A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 301 : Généralités

- a. La FSBB organise chaque année un certain nombre de championnats : Individuel - double - trios - trios mixtes - doubles mixtes - Coupe du Monde. Cette liste n'est pas exhaustive.
- b. Les championnats se jouent uniquement dans des centres avec homologation « A ».
- c. Le type de huilage employé sera obligatoirement entre 37 et 43'
- d. Le format de tous les championnats est publié annuellement au plus tard le 1er septembre dans un addendum.

Art. 302 : Inscriptions

Les inscriptions sont effectuées comme prévu dans le ROI.

Le joueur doit s'inscrire obligatoirement via le secrétariat de la FSBB pour participer à un championnat.

Le joueur inscrit et qui ne participe pas doit payer l'inscription et les frais de participation.

Un joueur peut participer dans sa catégorie ou toutes catégories supérieures mais il est classé dans la catégorie où il s'est inscrit.

Art. 303 : Boules d'essai

Lors de tous les championnats, 3 minutes de boules d'essai sont prévues par joueur. Les boules d'essai se jouent avant l'heure prévue du shift.

Art. 304 : Score officiel

Durant un championnat, l'emploi d'un appareil automatique de gestion des scores sera utilisé ou bien des marqueurs officiels prendront note des jeux joués.

Si le nombre de marqueur n'est pas suffisant et que les joueurs concernés ne peuvent être déplacés à une autre période, ils seront autorisés de prendre note de leurs propres scores sous la surveillance d'un responsable de la compétition.

Pour chaque championnat et/ou match reconnu, une feuille de score sera tenue indiquant les quilles renversées par chaque boule afin de pouvoir faire un contrôle frame par frame.

Aussitôt que le score est enregistré, il ne peut plus être modifié sauf s'il est évident qu'il y a une erreur d'enregistrement ou de calculs. Les erreurs évidentes seront corrigées par l'officiel du championnat immédiatement après leur découverte.

Les erreurs douteuses seront traitées par le comité responsable du championnat. Le comité du championnat peut fixer une limite en temps pour la correction des erreurs.

Une limite de temps pour le signalement et la correction des erreurs est d'application. Le contrôle des scores doit se faire dans les quinze minutes après l'affichage des résultats dans le centre de bowling.

Si une partie ou un frame(s) d'une partie est irrémédiablement perdue dans le processus de la gestion des résultats, elle est rejouée avec accord du responsable du championnat, à moins qu'une telle procédure ne soit interdite par le règlement du championnat.

Art. 305 : Interruption d'un jeu

Les officiels peuvent autoriser les joueurs à terminer une partie ou un bloc de jeux sur une autre paire de pistes lorsqu'un défaut ou un vice de matériel compromet le déroulement normal de la partie ou la série. Une partie ou un bloc de jeux interrompu, qui ne peuvent être terminés le jour même, reprendront au point même où ils ont été interrompus.

Art. 306 : Égalité.

- a. En cas d'égalité, lors d'une compétition sans finale, la plus petite différence entre les parties sera prise en considération. Et en cas de nouvelle égalité la plus petite différence avec le jeu suivant et ainsi de suite.
- b. En cas d'égalité après avoir joué les éliminatoires, sera repris pour la demi-finale ou finale celui qui aura la plus petite différence entre la plus haute et la plus basse des parties éliminatoires en équipe

- c. En cas d'égalité après avoir joué la demi-finale, sera joué un One Ball Roll Off pour départager les joueurs qui entrent en ligne de compte pour une place en finale, en cas de nouvelle égalité, on recommence jusqu'au moment où on a un vainqueur.
- d. En cas d'égalité de quilles (pour les 3 premières places) après avoir joué la finale un One Ball Roll Off sera joué pour attribuer la place, en cas de nouvelle égalité, on recommence jusqu'au moment où on a un vainqueur.

Art. 307 : Résultats

Pour tous les championnats de la FSBB, le résultat par partie correspond au total des quilles renversées régulièrement dans cette partie. Ce résultat est appelé "score scratch".

Font exception à cette règle les résultats des finales Round Robin des championnats nationaux pour lesquelles dans chaque jeu un score scratch + bonus est attribué.

Art. 308 : Contestations

Les contestations des scores doivent se faire dans les quinze minutes après l'affichage des résultats auprès du responsable du championnat. Passé ce délai, les scores sont définitifs.